



Guide du nouveau Portail famille

Ce guide vous aidera à chaque étape de la mise à jour ou de la création de votre compte sur le nouveau portail famille.

À partir du 16 août, rendez-vous sur le nouveau portail famille pour :

Créer votre compte famille en ligne, de A à Z

(même si vous disposiez déjà d'un compte famille sur l'ancien portail famille)





Ce portail famille vous permettra de :

Suivre l'actualité

Les événements de la ville et informations pratiques qui concernent vos enfants.

Contacter les services « Péri et Extra Scolaire » et « Jeunesse »

Les échanges avec le service devront désormais se faire via le formulaire de contact mis en place sur le nouveau Portail. Vos échanges y seront conservés en mémoire.

Mettre à jour votre dossier familial

Vous pourrez mettre à jour vos données vous-même et déclarer votre quotient familial CAF pour bénéficier d'une tarification des activités adaptée à vos revenus.

Créer vos inscriptions et gérer vos réservations





L'ouverture du portail famille se fera en plusieurs étapes :

1. Créer votre compte famille

Si vous ne disposiez pas d'un compte sur l'ancien portail, contactez le service « Péri et Extra-scolaire » par téléphone au 04 42 71 40 38 ou par courriel à l'adresse : <u>centremunicipaldeloisirs@roquefort-labedoule.fr</u>

2. Mettre à jour votre dossier familial

Les données des familles ayant déjà un compte sur l'ancien portail, ont été transférées sur le nouveau. Nous demandons à ces familles de vérifier leurs informations et si besoin de les compléter et de les mettre à jour. Il sera également nécessaire de joindre plusieurs pièces justificatives.

Rappel : Comme chaque année, vous serez invités à mettre à jour votre dossier famille et la fiche sanitaire de vos enfants, en prévision des inscriptions pour les activités de la rentrée scolaire de septembre. Si vous devez apporter des modifications à votre dossier en cours d'année, merci de contacter nos services via le formulaire de contact.

3. Créer vos inscriptions

Cette étape sera accessible seulement lorsque l'étape précédente sera validée par notre service.

4. Effectuez vos réservations



Liste des justificatifs à fournir

ALLOCATIONS

Mettre à jour les informations de ma famille :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Justificatif de garde alternée (si applicable)

Créer / Mettre à jour la fiche santé « enfant »

- Assurance liée au risque de l'enfant
- Carnet de vaccination
- Papier libre décrivant les troubles de mon enfant (si applicable)
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI si applicable)

Déclarer mon quotient familial CAF

- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Recherche par l'application de votre quotient familial CAF directement par le portail

S'inscrire à l'école

Carte d'identité du parent qui inscrit



Les démarches en ligne



La plupart des démarches que vous pouvez réaliser sur le portail famille sont soumises à la validation des services de la commune. À la fin de votre démarche, vous recevrez un mail automatique vous informant de la prise en compte de votre demande. Le service Péri et Extrascolaire traitera votre demande dans les meilleurs délais.

S'inscrire à l'école (rentrée 2022-2023)

Vous permettra d'inscrire (si vous habitez à Roquefort-la-Bédoule) vos enfants de 3 ans et + à l'école publique de la ville.

S'inscrire à la garderie, à l'étude, aux découvertes sportives

Vous permet d'inscrire vos enfants aux activités dites «périscolaires» si vos enfants sont inscrits dans une école publique de la ville.

S'inscrire aux activités extrascolaires

Vous permet d'inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités extrascolaires proposées par la ville (Mercredis, ALSH Eté et Petites Vacances, stages sportifs et séjours, ...).



Les démarches en ligne

Mettre à jour les informations de ma famille et la fiche santé de mon enfant

Vous permet de :

• Mettre à jour vos informations (adresse, téléphone, situation familiale...)

• Mettre à jour les informations de vos enfants ou déclarer un nouvel enfant

• Déclarer ou mettre à jour les contacts de la famille, ajouter ou modifier les justificatifs de la famille.

Déclarer mon quotient familial CAF

Vous permet de :

 Déclarer les revenus de votre foyer via votre numéro d'allocataire CAF, afin de bénéficier d'une tarification des activités adaptée à vos revenus.

• Veuillez vous munir de votre dernière attestation de quotient familial.

Nous contacter en cas de problème

Si vous rencontrez un problème sur le Portail Famille, ou que vous souhaitez nous transmettre une information particulière.







Je n'ai pas encore de compte sur le Portail Famille : quelles démarches puis-je réaliser ?

Si vous disposez d'un compte sur l'ancien portail :

- Utiliser le même mail pour vous connecter sur ce nouveau portail famille
- Cliquer sur « obtenir mon mot de passe » afin de personnaliser votre mot de passe et de pouvoir vous connecter
- Accéder à votre nouveau portail famille

Si vous ne disposiez pas d'un compte sur l'ancien portail :

- Contactez le service « Péri et Extra-scolaire » par téléphone au 04 42 71 40 38 ou par courriel à
 - l'adresse : centremunicipaldeloisirs@roquefort-labedoule.fr



J'ai un compte sur le Portail Famille : quelles démarches puis-je réaliser ?



Je souhaite inscrire mes enfants dans une écoles de la commune 2022-2023

«Mettre à jour les informations de ma famille» pour y télécharger un justificatif de domicile de moins de 3 mois

« s'inscrire à l'école »

Si vous êtes dans l'une des situations ci-dessous :

•Vos enfants sont en garde alternée,
•Vous êtes une famille d'accueil (Aide Sociale à l'Enfance)

Dans ce(s) cas, merci de ne pas créer votre compte famille en ligne, et de contacter :

•Pour les demandes d'inscription scolaire, périscolaire et/ou extrascolaire 04 42 71 40 38 ou centremunicipaldelois@roquefort-labedoule.fr

en précisant le motif de votre demande dans l'objet du mail. Je souhaite inscrire mes enfants à la garderie, à l'étude, aux découvertes sportives

«S'inscrire à l'école » si votre enfant n'est pas déjà inscrit Je souhaite inscrire mon ou mes enfants à une activité extrascolaire

«Mettre à jour les informations de ma famille» pour y télécharger un justificatif de domicile de moins de 3 mois

«Créer / Mettre à jour la fiche santé enfant » si la situation sanitaire de mes enfants a évolué depuis l'année scolaire précédente (nouveaux vaccins ou allergies, ...)

Mes revenus ont évolué depuis l'année scolaire précédente, et je souhaite bénéficier d'une tarification adaptée à mes revenus

Je suis allocataire CAF

Facultatif

«Déclarer mon Quotient Familiale CAF»

«s'inscrire à la garderie, à l'étude, aux découvertes sportives » Je ne suis pas allocataire CAF

«Nous Contacter»



«Réservations»



Naviguer sur le Portail Famille



Le Portail Famille est accessible depuis votre ordinateur, mais également depuis votre smartphone ou tablette (Apple et Android). Pour un confort de navigation optimal, nous vous conseillons d'utiliser l'un des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Edge ou Safari.

Dans les démarches en ligne

- Les champs marqués d'un point bleu sont obligatoires pour passer à la page suivante
- Lorsque vous mettez à jour votre dossier famille, certaines informations ne sont pas modifiables (date et ville de naissance par exemple). Si vous rencontrez un problème ou constatez des erreurs avec l'une de ces informations, vous pouvez contacter la régie en effectuant la démarche «Nous contacter»
- Dans certaines démarches, vous serez invités à saisir des justificatifs

> Au sujet des justificatifs

- La taille maximale des justificatifs est de 5 MO
- Les formats autorisés sont : PDF, JPEG ou PNG
- Vous pouvez saisir vos justificatifs depuis un ordinateur en ajoutant une pièce jointe, ou bien depuis un smartphone ou une tablette en prenant directement une photo du justificatif (attention cependant à ce que la photo soit de bonne qualité)

Vous pouvez cliquer sur le bouton 💿 pour visualiser un document saisi

Vous pouvez cliquer sur le bouton 🔲 pour supprimer un document



Naviguer sur le Portail Famille

ANNULER

Le bouton «Annuler» vous permet d'annuler la démarche en cours et de revenir à la page d'accueil.

si vous cliquez sur ce bouton, toutes les informations que aviez saisies dans cette démarche seront supprimées. Lorsque vous effectuez une démarche, le bouton «Enregistrer» vous permet d'enregistrer les informations de la page en cours et des pages précédentes. Une fois que vous avez cliqué sur «Enregistrer», vous pouvez quitter la page en cours et reprendre votre démarche plus tard.

ENREGISTRER

Votre démarche enregistrée est accessible dans la rubrique «Démarches à compléter». PRÉCÉDENT

Le bouton «Précédent» vous permet de revenir à la page précédente.

nous vous conseillons de cliquer sur «Enregistrer» avant de revenir à la page précédente, sinon les informations renseignées sur cette page seront perdues. Le bouton «Valider» vous permet de passer à la page suivante.

VALIDER

pour que votre démarche soit traitée par les services de la ville, il faut valider l'ensemble des pages de la démarche.